

La définition lexicographique substantielle et les termes génériques en berbère

Rabah KAHLOUCHE

Laboratoire d'Aménagement et d'Enseignement de la Langue Amazighes
Département de Langue et Culture Amazighes,
Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou.

Agzul

Tazrawt-agi, terza azal yesea wawal amatu deg usbadu n uskenawal. Di tazwara, nesfehem-d amek ay tensemras deg tutlyat n tmaziyt(taqbaylit), syen nefka-d azal ara yeseu deg usuken (uheggi) n tmeslayt.

Abstarct

We are interested in this text to one of the important supports of the lexicographic definition: the generic terms. We take a look at their situation in the Berber language (Kabyle) and we draw attention to the need for their care in the current language planning.

keywords: Lexicography, lexicographic definition, generic term, linguistic planning, lexicology, term

La définition en linguistique est, d'après le dictionnaire de français en ligne « LEXILOGOS » l'« Analyse sémantique d'un mot par l'indication de son genre prochain et de ses traits spécifiques, et/ou par sa mise en relation avec un ou plusieurs autres mots du discours ou de la langue(...) ».

Les lexicologues et les lexicographes (J.Picoche (1) entre autres) distinguent entre définition substantielle et définition relationnelle :

La définition relationnelle définit l'affixe qui forme un mot dérivé et non le lexème de base, exemple : « rougeur » = qualité de ce qui est rouge ; en berbère : « **amakwar** » *d winyttakwren* = « celui qui vole » ; « **aseywen** » *d ayen s wayestt qqnen* = « c'est ce avec quoi on attache ». Ce ne sont pas les mots de base « rouge » en français, « **akwer** » et « **qqen** » en berbère qui sont expliqués mais le suffixe « **eur** » en français et les schèmes dérivationnels **am**----- formateur de nom d'agent et **as**----- formateur de nom d'instrument. On ne définit ni « rouge », ni « **akwer** » ni « **qqen** ».

La définition substantielle renvoie à un mot qui désigne une classe d'autres termes, dénommé terme générique, hypéronyme, superordonné,

genre ou encore archilexème. Ce dernier oriente l'utilisateur du dictionnaire vers une catégorie de réalités linguistiques exprimées par des termes spécifiques. Exemple : « Le chat est un **animal** » ; *amcic d elhayawan* ; animal regroupe un ensemble de désignations : cheval, mulet, chien, canard, etc. Ce sont des termes spécifiques ou hyponymes. Le défini **chat** doit, pour être différencié de ses co-hyponymes (cheval, mulet, chien, canard, etc.), s'accompagner de déterminants spécifiques.

Exemples :

- En français : «Petit mammifère familial à poil doux, aux yeux oblongs et brillants, à oreilles triangulaires. V. Matou et (*fam*) Minet, minou, mistigri (...). (2). (suivent des exemples d'emploi du mot, du type «Le chat miaule »).

- En berbère : *amcic d elhayawan yttidiren akw d yemdanen, yetswassen s ššyada iyerdayen ; yures accaren yxbbec yissen, etc.*

«Le chat est un animal domestique connu pour chasser les souris ; il possède des griffes, etc. ».

On précisera la définition du mot chat en l'illustrant par des exemples d'emploi et/ ou une image suivant le type de dictionnaire (encyclopédique ou linguistique). Mais ce n'est pas ma préoccupation, ce sujet fera l'objet de la communication suivante.

La définition substantielle peut également renvoyer à un synonyme ou à un antonyme. Exemple : *yenni* «chanter» = *cnu* «chanter». Cette communication s'intéressera uniquement aux termes génériques.

Ainsi l'hypéronyme est le pivot de la définition substantielle. Le genre peut être un substantif, un verbe, un adverbe, un adjectif. Exemple : un verbe de qualité, *lhu* « être bon » et ses hyponymes : *gerrez* « être parfait », *faz* « être de qualité supérieure », *zid* (*yzad*) «être excellent».

Par ailleurs, Le vocable marmite *tasilt*, par exemple, peut appartenir à plusieurs génériques hiérarchisés : *agerwaj* « ustensile » et *tayawsa* « chose, objet ». *Agerwaj* est le genre prochain, *tayawsa* est le genre lointain. Le genre prochain est généralement plus précis.

Dans les définitions ci-dessus de chat « *amcic* », celle en français du Petit ROBERT renvoie à un générique plus proche : mammifère; celle en berbère, réfère à un genre très lointain : animal. On aurait pu en français recourir à un hypéronyme encore plus proche : félin.

Du fait de son sous- développement, la langue kabyle comme le berbère de manière générale ne semble pas posséder de sous-catégorie du terme animal. Même le mot *lahyawan* «animal» est un emprunt à l'arabe. C'est pourquoi cette communication portera un bref regard sur les termes génériques en berbère.

Deux précisions importantes : a) Tous les lexiques berbères existants n'ont pas été consultés lors de cette étude ; b) les glossaires

disponibles ne sont pas complets : ils sont même très parcellaires. Pour cette raison, les conclusions sont valables pour le parler kabyle, les généralisations au berbère sont à relativiser.

L'examen d'une soixantaine de lexèmes génériques de la langue courante fait ressortir quatre (4) observations principales :

- les termes de souche berbère sont rares.
- la majorité des génériques est composée d'emprunts à l'arabe ;
- certains génériques de souche berbère absents en Kabylie existent dans d'autres parlers berbères ;
- certains hypéronymes sont lacunaires dans tous les parlers berbères.

1. Exemples de génériques de souche berbère en kabyle

• Oiseau

- Kabylie (Grande), Ait Menguellat (J.M Dallet) : *imesrifeg*. Le terme est un dérivé du verbe *afeg* «voler». Partout ailleurs, c'est l'emprunt à l'arabe *afrux* qui prédomine.
- Kabylie (Petite), il est désigné de manière très générale par *ayɛdid*. Ce générique a un caractère pan-berbère. On le retrouve à Ouargla et au Mزاب sous la forme *aẓdid*, à Ghadames *agaɛdid*, en targui *egédid*.

• Vêtement

Kabyle : *acɛtid*, Chleuh *timelsa* (Ce terme est dérivé du verbe *els* pan-berbère «habiller»), Mozabite *ayriɛd*, Ghadames *adafas*. Aucune des désignations n'a de caractère pan-berbère. En revanche *timelsa* du chleuh a des chances de le devenir car il est issu d'un verbe appartenant au berbère commun *els*.

• Objet

Kabyle *tayawsa* « objet » cohabite avec l'emprunt à l'arabe *lḥajja*. *Tayawsa* est pan-berbère. Mozabite *tyawsa*, Ouargla *tyawsa*, touareg = *haret*, Ghadames *kara*. Comme en kabyle, ce terme cohabite dans tous les parlers avec un emprunt à l'arabe.

• Chose

Kabyle *kra* «chose», ce terme a un caractère pan-berbère : Ghadames *kara* ; Mozabite= *cra*, *tyawsa*, Ouargla= *cra*, *tyawsa* ; Touareg = *haret*.

2. Les génériques empruntés à l'arabe

- **Animal**

Kabyle *lḥayawan* ou *lḥiwan* (*lweḥc* «animal sauvage»), Ghadames *elbekmet*, mozabite et ouargli *lḥaycet* et *lebhimet* ; touareg, le lexique français- touareg de J.M Cortade ne donne que des noms berbères d'espèces d'animaux.

- **Fruit**

Kabyle *lfakya*, Ouargla et Mzab *lyellet*, Djebel Nefoussa *lfekh*

- **Temps**

Kabyle *zzman*, *lweqt*; Ghadames *saḥat*, mozabite *zzman*, *lḥal*.

- **Herbe**

Kabyle *leḥcic*, mozabite *aḥawel*.

3. Exemples de génériques de souche berbère absents en Kabylie mais présents dans d'autres parlers berbères

- **Légume**

Kabyle *lxwedra* (emprunt à l'arabe), Djebel Nefoussa *aymma* et Ouargla *iymayen* de la racine *ymy* « pousser, germer », métathèse du kabyle *myy* «pousser, germer » d'origine berbère.

- **Instrument**

Kabyle *dduzan* (d'origine turque), *leḥwal* (d'origine arabe), *Touareg imriwen*, mozabite *asemmaru*.

- **Action**

Kabyle *leḥḥel*, *leḥmal* (emprunt à l'arabe), touareg *tanefust*, mozabite *adja*, *medtija*, Ouargla *timegga*, Ghadames *ateggi*.

- **Herbe**

Kabyle *leḥcic* (arabe), Ouargla *tuga*, *Touat aseklaf*, touareg *ichkan*

- **Lieu**

Kabyle *amkan*, Mozabite, *akkat*, Touareg, *édeg* pluriel *idegen*.

On peut se demander si la préposition kabyle *deg* (variantes *d, i, g*) signifiant «dans tel endroit, de tel endroit, à tel endroit» n'est pas la grammaticalisation de *édeg* touareg «lieu, endroit».

4. Exemples de génériques lacunaires en kabyle et en berbère de manière générale:

Meuble (substantif), liquide, organe (partie d'un corps en général), produit, volatile: Aucun des glossaires et dictionnaires traditionnels consultés et cités en bibliographie ne réserve d'entrée à ces termes.

Ainsi, l'absence de génériques rend difficile la définition substantielle (telle que définie ci-dessus) en berbère.

Le célèbre dictionnaire AMAWAL a tenté, tant bien que mal, de suppléer à ces lacunes. Il avait pour objectif de pourvoir le berbère de termes à même d'exprimer la modernité. Son autre but était aussi de montrer (dans un contexte militant) que le berbère avait ses moyens linguistiques propres. Aussi, beaucoup d'emprunts ont-ils été remplacés par des vocables de souche berbère puisés essentiellement dans le touareg, moins affecté par l'influence des autres langues ; ou forgés par dérivation à partir de racines berbères.

AMAWAL a comblé certaines lacunes mais d'autres sont demeurées.

1. Exemples de lacunes colmatées : temps *akud*, arbre *addag*, plante *imyi*, fruit *agummu*, etc.

2. Exemples de lacunes demeurées : légume, animal, lieu, catégorie, etc. AMAWAL ne leur a pas réservés d'entrées. Ces termes manquants appartiennent à la langue courante.

La continuation de ce travail d'aménagement doit reposer sur les principes suivants :

- Création de nouveaux termes par les principaux moyens traditionnels (dérivation, composition et élargissement de sens) ; ou puiser dans les autres dialectes quand le terme recherché s'y trouve.

Concernant ce dernier procédé d'enrichissement lexical, il faut faire le départ entre les termes dont la racine existe en kabyle comme *ara* pluriel *araten* pour désigner le fruit et le mot proposé par AMAWAL *agummu* emprunté à on ne sait quel autre dialecte pour exprimer le même contenu. Le terme touareg *ara* (*araten*) du verbe *arew* (faire naître, produire) a l'avantage de l'attestation du même verbe en kabyle. Il y existe même l'expression *turew* pour parler d'un arbre qui produit beaucoup de fruits. Le terme *ara* «fruit» a un ancrage réel en kabyle qui lui permette d'entrer aisément dans l'usage quotidien. Ce n'est pas le cas de *agummu*, terme orphelin dans le champ lexical considéré, tout nouveau. Il a de ce fait, moins de chances de passer dans la langue courante.

Il a été signalé, en outre, plus haut que le dictionnaire de berbère moderne AMAWAL avait proposé des vocables de souche berbère pour remplacer des emprunts. Ce qui pose la question de l'attitude à prendre à l'égard des mots d'origine étrangère ; surtout s'agissant de termes génériques ayant un rôle majeur dans la langue.

Dans le cas de la définition, par exemple, remplacer l'emprunt par une création nouvelle ou un emprunt inter-dialectal, serait s'exposer à définir un mot inconnu de l'utilisateur par un terme encore plus inconnu. Dire, à titre d'illustration, *taslent* « frêne » d *temdekt* «Le frêne est un arbre», le générique *temdekt* « arbre » étant un emprunt au berbère ghadamsi, dont la racine est ignorée du kabyle, embrouille par sa nouveauté plus qu'il n'explique. En revanche définir *taslent* «frêne » par le générique d'emprunt à l'arabe *ttejra* «arbre», bien ancré en kabyle, est plus compréhensible et plus accessible à tout un chacun.

Compte tenu du rôle pivot des génériques dans la langue, il est légitime de vouloir rétablir le mot de souche berbère d'où qu'il soit. Cependant, le coût du retour aux sources serait, au stade actuel de la modernisation de la langue, trop onéreux en clarté du message. C'est pourquoi la définition de *taslent* devrait rester à mon avis *taslent* d *ttejra*. Faut-il pour autant écarter d'un revers de main les autres mots de souche berbère dispersés dans les autres dialectes ? Non, de mon point de vue, l'entrée *ttejra* «arbre» doit être accompagnée des termes de souche berbère : *aceken* touareg, *temdekt* à Ghadames, *tasyart* au Djebel Nefoussa, etc., comme synonymes ou équivalents afin que les usagers s'y familiarisent. L'usage fera le reste, avec le temps.

En effet, le berbère étant au début de son développement, il connaîtra une grande prolifération de vocables nouveaux. Un excès de néologismes dans un message peut se transformer en bruit, rendre difficile la compréhension, voire détourner les usagers de leur langue. Cet effet pervers serait favorisé par le contexte sociolinguistique trilingue dans lequel la concurrence est très rude pour le berbère, en raison de sa condition de langue dominée. Le statut de langue officielle nouvellement acquis ne doit pas faire illusion, il ne changera pas beaucoup à son statut social. C'est au niveau de la communication quotidienne que se joue le sort d'une langue.

Le passage en revue des termes génériques ci-dessus fait ressortir la nécessité, pour les aménageurs de la langue, de bien connaître le patrimoine lexical existant dans tout le domaine berbère avant de se lancer dans la création ex-nihilo de mots nouveaux. D'où également l'urgence de l'élaboration d'un trésor de la langue tamazight, source d'enrichissement lexical des différents dialectes.

Bibliographie.

AMAWAL *n* *tmaziyt tatrart*, (*Lexique de berbère moderne*), tamaziyt-tafransist, tafransist-tamaziyt. Ed. Azar, Béjaïa, 1990.

Basset, René, 1890 : *Notes de lexicographie berbère*, Ed. Imprimerie Nationale.

Basset, René, 1890 : *Le dialecte de Siouah*. Ed. E. Leroux, Paris.

CALASSANTI-MOTYLINSKI Adolphe, 1898 : *Le Djebel Nefoussa, Transcription, Traduction française et Notes avec une Etude grammaticale*, Ed. E. Leroux, Paris.

JUSTINARD, Léopold-Victor, 1914: *Manuel de berbère marocain*, (Dialecte chleuh), Ed. E. Guilmoto, Paris.

CORTADE, Frère Jean Marie, 1967 : *Lexique français-touareg, dialecte de l'Ahaggar*, Ed. Arts et Metiers Graphiques.

DALLET, Jean-Marie, 1982 : *Dictionnaire kabyle français*, Ed. SELAF, Paris.

DALLET, Jean-Marie, 1985 : *Dictionnaire français-kabyle*, Ed. SELAF, Paris.

DELHEURE, Jean, 1984 : *Dictionnaire mozabite français*, Ed. SELAF, Paris.

DELHEURE, Jean, 1987 : *Dictionnaire ouargli-français*, Ed. SELAF, Paris.

DESTAING, Edmond, 1914 : *Dictionnaire français-berbère (Dialecte des Beni-Snouss)*, Ed. E. Leroux, Paris.

Dictionnaire français en ligne – langue française – LEXILOGOS » www.lexilogos.com >français_langue_di...

GOURLIAU, Ernest, 1898 : *Grammaire complète de la langue mzabite, comparée dans ses parties essentielles aux dialectes kabyle et tamachek*, Ed. A. Legendre,.

LANFRY. Jean, 1973 : *GHADAMES -II-, Glossaire (Parler des AytWaziten)*, Ed. Fichier Périodique.

LAOUST, Emile, 1931 : *SIWA, I, son parler*, Ed. E. Leroux, Paris.

Le Petit ROBERT. 12^{ème} édition, 1973.

PICOCHÉ, Jacqueline, 1977 : *Précis de lexicologie française*, Ed. Fernand Nathan.

REY. Alain, 1977 : *Le lexique : images et modèles. Du dictionnaire à la lexicologie*. Ed. Armand Colin.